

## Introduction

Le Crous, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, gère le parc public des résidences universitaires. Pour déposer une demande de logement, les (futurs) étudiants doivent constituer un dossier social étudiant avant même d'avoir obtenu leurs résultats d'examen ou choisi une future orientation. La demande s'effectue impérativement entre janvier et avril de l'année sur le site internet du Crous. Ce dossier permet d'effectuer simultanément la demande de bourse d'enseignement supérieur et de logement. Les décisions conditionnelles sont communiquées aux étudiants fin juin. Le Crous de Versailles vous propose des logements au cours de l'année.

### Dans le cadre de sa mission sociale,

le Crous attribue prioritairement les logements aux étudiants boursiers sur critères sociaux.

... **La demande de logement universitaire** doit obligatoirement être renouvelée chaque année.

... **Les résidences dans les sites Paris-Saclay** sont référencées. Vous pouvez aussi faire des demandes en dehors de ce département. (à voir ensemble)

... **Les studios** sont meublés. Différents services sont proposés sur place aux étudiants (laverie, salle TV, etc.).

... **Des possibilités d'hébergement** existent en cours d'année et pour de plus courtes durées (stages), pour postuler : consultez le site du Crous



### Les prestations dans nos résidences :



**Accueil**



**Un accès Internet**



**Des salles de travail**



**Une buanderie**



**Garage à vélo et parfois à voiture**



**Un service courrier**



**Espaces conviviaux**



## Vos résidences sur le site de Paris - Saclay

### > Plateforme d'accueil George Sand

ouverte le lundi mercredi vendredi  
de 8h30 à 16h30  
et le mardi et jeudi de 8h30 à 19h  
16 rue André Blanc-Lapierre 91190 Gif sur Yvette  
Tél. : 01 75 31 91 04

[www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)

### > Plateforme d'accueil au village 3 de la résidence

les Jardins de Fleming  
ouverte du lundi au vendredi 8h à 19h00  
21 rue André Maginot - 91400 ORSAY  
Tél. : 01 69 18 97 97

### > Plateforme d'accueil à la résidence de l'île

ouverte du lundi au vendredi 8h à 19h00  
14 rue du docteur Collé  
91440 Bures sur Yvette  
Tél. : 01 69 07 68 96

